

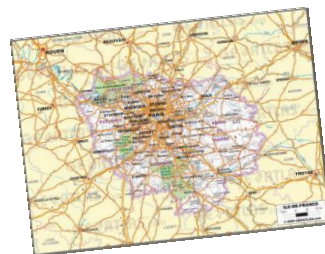


LIBRE CIRCULATION EN ÎLE-DE-FRANCE

UNSA VOUS DIT TOUT !

Les cartes de circulation pour les agents de la RATP permettent de bénéficier de la gratuité de déplacements sur le seul réseau RATP.

Les titres de transport achetés pour une utilisation sur d'autres réseaux sont partiellement remboursés.



Fin des cartes de circulation ?

Certaines sources mentionnent que les cartes de service permettant une libre circulation des agents sur le réseau RATP pourraient être remplacées par d'autres dispositifs, comme le forfait Navigo, en raison de changements dans la gestion des opérateurs.

Utilisation des transports urbains en Île-de-France

Dans le projet de protocole d'accord sur les NAO (*Négociations Annuelles Obligatoires*), votre organisation syndicale **UNSA GROUPE RATP** a obtenu dans le volet des mesures sociales, l'engagement d'une discussion du sujet avec IDFM l'autorité organisatrice.

Proposition UNSA GROUPE RATP sur l'utilisation des transports urbains en Île-de-France

Mise en place d'un « Passe Navigo IDFM » pour les agents RATP, leur permettant de se déplacer gratuitement sur tous les réseaux de transporteurs en Île-de-France.

Grâce à nos différentes interventions auprès d'IDFM et aussi votre soutien de plus en plus nombreux, votre syndicat UNSA GROUPE RATP se battra pour faire aboutir cette attente exprimée par tous depuis des années.



Votre appli mobile

disponible pour toutes informations de manière immédiate



UNSA GROUPE RATP

NOTRE FORCE C'EST VOUS

Rejoignez-nous !

www.unsa-grouperatp.fr

UNSA GROUPE RATP
21 rue Jules ferry – 93170 BAGNOLET
BAVH - BAGNOLET